BG 205 C. 2 G. M.

LA VOIX DU PEUPLE BELGE

- N°7 - Nouvelle Série - - AOUT 1942 -

I. - POUR ARRETER L'OFFENSIVE ALLEMANDE, POUR PREPARER LE SECOND FRONT, IL FAUT ARRETER ET DETRUIRE TOUTE ENTREPRISE SERVANT AUX ALLEMANDS.

= + = + = + =

Chaque organisation du Parti doit réaliser des actions de masse et de sabotage.

La grande offensive allemande contre l'Union Soviétique, annoncée par Hitler depuis des mois, est en cours. Cette attaque, pour laquelle les dirigeants nazis ont concentré une quantité formidable de matériel produit en grande partie dans les pays occupés et rassemblé tout ce qu'il y avait de forces disponibles en Allemagne et chez ses vassaux, a enregistré certains progrès et obligé les héroïques combattants de l'Armée Rouge de céder du terrain.

Nous ne devons pas fermer les yeux devant les dangers créés par ce coup désespéré de Hitler. Certes, l'offensive allemande n'est pas comparable ni en envergure, ni en rapidité à celle du début de la guerre. L'épuisement de l'Allemagne hitlérienne se fait sentir de plus en plus. En raison de la résistance de l'Armée Rouge, Hitler doit payer un prix terrible pour les succès provisoires qu'il remporte.

Malgré ces succès, toutes les conditions objectives existent pour vaincre l'Allemagne à bref délai si tous les Alliés et les peuples opprimés par Hitler engagent l'ensemble de leurs forces dans la bataille. Le front soviétique reste le front principal. Il faut toutefois qu'il ne devienne pas le seul front où Hitler peut concentrer toutes ses forces. Il faut que le second front en Europe soit créé. Il faut que dans les pays occupés la guerre de Guerillas s'organise, s'étende et prépare le terrain pour les soulèvements nationaux. Il faut que les peuples opprimés empêchent par tous les moyens l'Allemagne de s'armer et de se ravitailler dans les pays occupés.

La tâche de notre Parti ne se limite donc pas à réagir vigoureusement contre la propagande hitlérienne qui gonfle les succès allemands en vue de démoraliser la population et d'affaiblir sa résistance. La tâche essentielle de nos organisations, celle qui, dans la période actuelle, doit déterminer toute leur activité est d'arrêter et de détruire par tous les moyens toute entreprise, toute production servant à l'Allemagne hitlérienne et de multiplier les actions de combat contre l'occupant et ses valets. C'est ainsi que nous préparerons concrètement, et non pas seulement par une agitation générale, le soulèvement national.

Chaque organisation du Parti, chaque Communiste, chaque travailleur est responsable pour chaque char, pour chaque canon, pour chaque mitrailleuse, pour chaque moteur, pour chaque tonne d'essence synthétique que l'armée allemande reçoit de la Belgique ou qui est fabriquée à son usage avec des matières premières ou des produits mi-finis de provenance belge. Nous devons considérer comme une véritable honte que la plus grande partie de nos entreprises, de nos charbonnages, de nos moyens de transport contribue aux coups portés par Hitler contre l'Armée Rouge. Mettre fin à cette honte par des actions concrètes et décidées, arrêter la production par tous les moyens, détruire les machines et les installations servant à l'Allemagne est le premier devoir de chaque organisation du Parti, de chaque Communiste, de chaque Travailleur. Il ne suffit pas actuellement de faire la propagande, de populariser les revendications des travailleurs, etc..., il faut surtout et avant tout agir : arrêter le travail le plus longtemps possible, organiser des actes de sabotage efficaces partout où on travaille pour les allemands.

Nous devons constater que, malgré de nombreuses directives et décisions, cette orientation fondamentale du Parti n'est pas encore comprise par un grand nombre d'organisations et de militants. Souvent nos organisations limitent encore leurs efforts à la diffusion de la presse, à la perception des cotisations, etc... qui sont des activités indispensables, mais qui ne peuvent aujourd'hui ni suffire, ni être au centre de nos activités. Tout notre travail d'agitation et d'organisation doit précisément servir à réaliser des actions immédiates et énergiques.

OVERPUTTE

Un grand nombre de nos fédérations, sections et groupes s'abstiennent notamment de préparer et de réaliser des actes de sabotage en vue d'arrêter et de détruire les machines, les installations, les moyens de transport à leur portée. Souvent, on tombe dans l'erreur de considérer que le sabotage est uniquement la tâche des partisans. Or, si les Partisans sont seuls capables d'accomplir des actions à main armée, la désorganisation et l'arrêt de la production servant l'Allemagne peut et doit être l'oeuvre de tous les communistes, l'oeuvre de tous les travailleurs et, avant tout, de ceux qui travaillent dans les entreprises en question.

Un grand nombre de militants se déclare trop facilement satisfait des mouvements grévistes qui sont déclenchés dans leur région. Evidemment, nous devons stimuler et appuyer tout mouvement revendicatif qui manifeste le mécontentement des travailleurs et réduit la production pour l'Allemagne. Nous ne devons toutefois pas cacher que les mouvements grévistes de ces derniers mois sont, dans plusieurs régions, trop éparpillés, ne prennent pas d'expansion, sont rapidement brisés et ce sans que les grévistes aient obtenu satisfaction et sans avoir diminué la production de manière appréciable. Dans de pareils cas, nos militants doivent se demander ce qu'ils ont fait pour élargir le mouvement, pour assurer la continuation de la grève, pour empêcher que le travail ne soit repris malgré la pression de l'occupant. Il ne fait pas de doute que notre faiblesse principale dans ces cas, à part les insuffisances de notre travail de masses, est de ne pas organiser avant et pendant les grèves des actions de combat et des actions de sabotage à l'entreprise qui montrent aux travailleurs qu'on peut combattre efficacement même la plus grande violence et terreur hitlérienne.

Pour que le Parti puisse remplir sa tâche historique et en vue de surmonter les faiblesses indiquées ci-dessus, la Direction du Parti a décidé :

1. Le travail de chaque organisation du Parti doit être orienté vers l'arrêt et la destruction de toute entreprise et production servant les allemands. Il faut montrer aux travailleurs que fabriquer des matériaux pour l'Allemagne hitlérienne est une trahison et que leur devoir n'est pas seulement de défendre leurs revendications et de ralentir le travail, mais de profiter de chaque occasion pour arrêter le travail le plus longtemps possible et rendre impossible toute production.

2. Chaque organisation du Parti doit considérer la préparation et la réalisation des actions concrètes arrêtant et détruisant des machines, des installations, des moyens de transport servant à Hitler, et par des mouvements de masses et par des actes de sabotage, comme sa tâche primordiale.

3. Les mouvements revendicatifs doivent être accompagnés et appuyés par des actions de sabotage et de combat pour assurer le succès de ces mouvements et pour permettre d'élargir la lutte (par ex. paralyser les puits pour empêcher le travail du dimanche; rendre impossible l'accès ou l'utilisation de l'entreprise pour prévenir la reprise du travail sans avoir obtenu le succès total).

4. Chaque comité fédéral et de section, chaque groupe du Parti doit établir dans le délai de 10 jours un plan des actions à préparer et à réaliser au cours des prochaines six semaines. Ces plans doivent être transmis à l'instance supérieure qui contrôlera strictement leur application.

5. Les dirigeants, aux divers échelons, sont considérés comme personnellement responsables pour la juste orientation du Parti vers les actions préconisées ci-dessus, pour l'élaboration des plans d'action et de leur accomplissement. La Direction du Parti est décidée à prendre les mesures les plus sévères contre les dirigeants qui négligeraient ou sous-estimeraient l'importance et l'urgence de la réalisation de ces actions.

6. Les comités fédéraux, de section et les groupes doivent se réunir dans le délai le plus rapproché possible et prendre des dispositions pour que l'application de la présente directive se traduise dans les faits.

II.- CHOIX ET FORMATION DES REMPLACANTS

Le dernier C.C., au début de cette année, a décidé que "chaque militant du Parti doit former son remplaçant. Jusqu'ici cette décision était peu appliquée. Or, la nécessité d'employer cette méthode de formation des nouveaux cadres s'impose de plus en plus.

Malgré la terreur anti-communiste, le Parti se développe, le nombre de ses sections et de ses groupes augmente. La situation pose de nouvelles tâches devant le Parti, de nouveaux domaines de travail s'ouvrent devant nous. En même temps la répression hitlérienne prive le Parti de mois en mois d'un nombre considérable de militants éprouvés.

Dans ces conditions, le manque de nouveaux cadres se fait de plus en plus sentir et devient un obstacle au développement ultérieur du Parti. Les conditions de l'illégalité rendent inopérantes la plupart des vieilles méthodes de formation des nouveaux cadres. Non seulement il est beaucoup plus difficile d'organiser des cours et des écoles, mais la conspiration interdit aussi la tenue de larges réunions, la convocation de conférences, le travail en comité élargi où se sont formés auparavant tant de militants.

Tout cela nous oblige d'employer de nouvelles méthodes en vue de former des cadres susceptibles de suppléer à nos pertes et de remplacer les militants appelés à de nouvelles fonctions. Parmi ces nouvelles méthodes, la plus importante est la formation individuelle d'un remplaçant par chaque militant à tous les échelons. Certes, une telle formation réclamera un effort supplémentaire de nos militants, mais cet effort doit être accompli sachant qu'il s'agit d'assurer la vie et l'avenir du Parti.

La direction du Parti fait appel à tous les militants pour qu'ils appliquent sans retard la décision du C.C. et entreprennent dès maintenant le choix et la formation d'un remplaçant. L'application de cette directive doit être vérifiée par les secrétariats fédéraux, par leurs responsables des cadres et les instructeurs de secteurs.

Pour faciliter la tâche de nos militants, nous donnons ci-dessous quelques indications essentielles à ce sujet.

o•o

I.- CHOIX DU REMPLACANT -

Tant pour organiser méthodiquement le travail que pour veiller à la sécurité, les militants doivent s'astreindre à chercher leur remplaçant dans leur sphère de travail. Il y a une tendance à croire "qu'ailleurs" il y a toujours tout. S'il manque, par exemple, un secrétaire dans une fédération, on s'enquiert au point de savoir s'il n'y en a pas de disponible dans une autre. S'il manque un responsable de solidarité, on puise sans plus de façon dans l'appareil technique, etc... etc...

Il faut, au contraire que les camarades choisissent leur remplaçant parmi ceux qui collaborent avec eux en travaillant dans l'appareil qu'ils dirigent directement, de préférence parmi les camarades de l'échelon immédiatement inférieur. Il va de soi que, dans ces conditions, la vérification du camarade au point de vue aptitudes, honnêteté, etc... devient beaucoup plus facile : son travail est là comme témoin.

Les circonstances actuelles obligent à mettre à l'avant-plan le facteur temps. Il faut prendre parmi les candidats remplaçants celui ou ceux qui sont utilisables dans le plus bref délai possible. Le remplacement est une question qui, eu égard à la répression et au besoin croissant de cadres, se pose à tout instant. Il faut donc prendre de préférence les éléments qui peuvent être mis très rapidement au courant, qui peuvent assurer dans un laps de temps minimum le remplacement du titulaire.

Il faut réagir contre la tendance des camarades qui, soit parcequ'ils tiennent à leur fonction, soit par bureaucratisme ou légèreté, ne veulent pas envisager concrètement la possibilité de leur remplacement sur l'heure, la nécessité de prendre toutes les mesures pour y veiller.

Mais il va de soi qu'on ne doit pas prendre le premier venu. Il faut un minimum de qualités et de capacités. Dire lesquelles est chose bien difficile : cela dépend de l'échelon du poste, du caractère du travail, du développement de celui-ci.

Le meilleur critère est évidemment la vérification du dévouement et du travail fourni. Il faut choisir des camarades qui se sont mo disciplinés, dévoués et sincères à l'égard du Parti. Il faut voir le de travail que le camarade connaît déjà, son expérience en la matière connaissance du Parti qu'il possède à cet égard, sa capacité pour a et faire appliquer les règles de la conspiration. Mais il ne faut pe dre de vue :

a/ les qualités que possède le camarade et qui n'ont pas encore été à l'épreuve : il y a des talents qui s'ignorent;
b/ il va de soi que l'on vérifiera aussi le niveau politique théoriqu candidat;
c/ enfin, il faut voir si le camarade possède l'autorité nécessaire p remplir les fonctions. Tout le monde n'a pas le caractère voulu pour s'imposer à ceux qu'il doit diriger.

Il faut s'abstenir de choisir des candidats dont l'honnêteté politi est, même dans la moindre mesure, douteuse ou qui ont un entourage lou Il ne faut pas avoir peur de puiser largement parmi les nouveaux mem r du Parti en évitant toutefois des avancements précipités à la suite quels de nouvelles forces seraient chargées de besognes dépassant leu capacités.

Les candidatures des remplaçants doivent être communiquées aux re bles des cadres qui les soumettront avec leur avis aux secrétaires d raux ou (s'il s'agit de militants de la base) aux instructeurs des sec Par raison de conspiration, il est strictement interdit de communiquer n'importe quel autre le nom du remplaçant envisagé.

Il est bien entendu que le remplaçant en question continuera pendan toute sa formation à remplir sa fonction normale.

x x x

II.- FORMATION DU REMPLACANT -

A. VERIFICATION DE SON NIVEAU -

Il ne suffit pas à ce sujet de voir le travail déjà effectué, il faut voir ce que le remplaçant est capable de faire à un échelon plus élevé, quelles sont ses faiblesses, quels sont les défauts à corriger. Pour cela il faut poser au remplaçant quelques cas concrets en lui demandant comme il résoudrait le problème. Par exemple, un secrétaire fédéral doit forme son adjoint qui a été, jusqu'à présent, instructeur. Il lui posera le pr blème suivant : une grève éclate à X..., que faut-il faire ? Donner au camarade un laps de temps suffisant mais court (½ heure par exemple) pour rédiger une brève note sur les différentes tâches à accomplir (organisa tion, agit-prop, etc...) pour que la grève ait du succès.

Le même travail doit se faire du point de vue connaissances théoriques Par exemple : demander au remplaçant de faire un bref exposé sur un thè actuel. Par exemple : que pensez-vous de l'alliance ouvrière et paysanne

B. FORMATION PRATIQUE -

Il faut mettre le remplaçant au courant du travail à fournir. En ra les règles de la vigilance, le dirigeant ne peut pas confier à son adjo les secrets de l'organisation. Il ne faut jamais donner au remplaçant détails des personnes, lieux, contacts, liaisons, etc... Ce n'est que lor il deviendra titulaire effectif que l'ancien titulaire et ceux avec qui il a travaillé doivent mettre le nouveau titulaire au courant des se conspiratifs.

La formation se fait toutefois surtout par l'explication des tâch confiées au remplaçant lui-même. Le titulaire ne doit jamais se borner à donner des ordres sans plus à son remplaçant. Mais le titulaire peut et doit mettre son remplaçant au courant des problèmes d'ordre général qui se posent dans son travail. Un responsable de presse, p.ex., ne doit pas déconspirer devant son remplaçant les adresses des dépôts, les noms des diffuseurs, etc... mais peut et doit l'informer sur le développement de la diffusion, sur les mesures prises en vue de l'étendre, sur les dif ficultés rencontrées, sur les moyens envisagés en vue de les surmonter sur la rentrée des fonds et la tenue de la comptabilité, etc...

Belgian War Press

Belgian War Press

~~Le titulaire doit donner au remplaçant le sens de l'autorité par son exemple~~

Le titulaire doit donner la preuve de son autorité envers les échelons inférieurs, en prenant des décisions et en les faisant respecter.

Le titulaire doit faire preuve de son autorité aussi envers les échelons supérieurs en défendant et en expliquant le pourquoi d'un acte commis par ses collaborateurs ou par lui-même, si celui-ci est justifié. S'il faut par contre sévir, il doit être le premier à le faire et ne pas se retrancher derrière des ordres d'en haut. D'une manière générale, il doit être un modèle d'impartialité et d'objectivité quant aux sanctions qui s'imposent. A ce sujet, il faut une franchise totale. Il ne faut jamais proposer ou appliquer des sanctions sans expliquer au sanctionné les raisons de la mesure qui l'atteint. Il faut que chaque camarade ait le sentiment que la sanction est peut-être sévère mais en tout cas qu'elle est juste et franche.

F. FORMER ET NON PAS DEFORMER -

Il n'y a aucun intérêt ni pour le Parti ni pour les camarades à former des marionnettes sur un modèle-type.

Donner des conseils, cela ne signifie pas faire d'un autre une copie de soi-même.

Aussi, faut-il essayer de corriger les défauts et d'approfondir les qualités du remplaçant sans toucher à sa nature foncière.

Si quelqu'un a un caractère entreprenant et plein d'initiative et est peu porté au travail de bureau, n'en faites pas un administrateur. Faites-en un agitateur, un organisateur. Si quelqu'un est un élément calme, pondéré méthodique n'ayant que peu de goût pour l'action large, faites-en un trésorier, un administrateur.

Donner le goût du travail, la volonté de vaincre. Développer en chacun et au maximum toutes les qualités individuelles.

°°°

Peut-être la formation d'un remplaçant apparaîtra-t-elle à plus d'un camarade comme une besogne longue et difficile. Mais il n'y a pas de service plus utile envers le Parti et rien ne donne un sentiment plus profond de son utilité et de joie plus grande que la formation de la légion forte et nombreuse de ceux qui demain porteront notre drapeau.

§§§§§

III.- LE COIN DE L'EDUCATION

LA CONSTITUTION SOVIETIQUE & LES MENSONGES DE LA CAMPAGNE ANTIBOLCHEVISTE

= + = + = + = + = + = + = + = + =

Ne pouvant plus tromper même les moins avertis par la promesse de sa victoire, Hitler essaie de faire croire que la victoire de l'U.R.S.S. et de ses alliés représenterait la pire des catastrophes.

A l'ouvrier qui a travaillé toute sa vie pour avoir sa petite maison, au petit commerçant qui est propriétaire de son fonds de commerce, au petit paysan vivant péniblement sur son lopin de terre avec quelque bétail la propagande nazie dit: "le bolchévisme vous enlèvera tout, il a supprimé la propriété privée."

Au travailleur qui a mis quelques sous de côté pour les mauvais jours elle dit: "Le bolchévisme vous volera votre bien, il a supprimé l'épargne"

Aux parents de condition modeste qui ont économisé jusqu'au pain de leur bouche pour faciliter à leurs enfants les débuts dans la vie, elle dit: "Vos enfants ne profiteront pas de tout cela, le bolchevisme a supprimé l'héritage."

Aux croyants, elle dit: "Le bolchévisme a supprimé la religion".

Et, poussant l'impudence jusqu'à s'adresser aux patriotes qui gémissent sous la botte nazie, elle dit: "Le bolchevisme, c'est l'impérialisme russe il veut asservir les autres peuples."

Combattons ces mensonges !

Certes, ces mensonges grossiers se heurtent de plus en plus au bon sens populaire.

Pourtant, nous serions coupables d'une grande légèreté en sous-estimant le mal que les calomnies antisoviétiques peut encore faire. Incapable, certes, de gagner encore des adeptes au fascisme, elle peut retarder l'union de TOUS les patriotes dans le Front de l'Indépendance dont nous sommes fiers d'être les promoteurs et les meilleurs combattants.

C.W.O.H.

Pourtant, nous serions coupables d'une grande légèreté en sous-estimant mal que la calomnie anti-soviétique peut encore faire. Incapable, certes, d crouper encore des adeptes au fascisme, elle peut retarder l'union de TOUS les patriotes sous le Front de l'Indépendance dont nous sommes fiers d'êt les promoteurs et les meilleurs combattants.

Nous devons donc combattre résolument ces mensonges mais, pour le fair il faut SAVOIR quelle est la véritable situation sociale, politique et éc mique en U.R.S.S., CONNAITRE A FOND la position des Soviets devant des q tions que se posent légitimement des couches importantes de travailleurs manuels et intellectuels.

Sous le titre "Voici l'U.R.S.S.", le Drapeau Rouge publie depuis plusi mois des articles qui exposent en quoi consiste le régime socialiste ins- touré en U.R.S.S. Nous espérons que nos camarades les auront lus avec att tion et nous profitons de l'occasion pour insister auprès de tous nos mil tants pour qu'ils ne se bornent pas à diffuser l'organe central du Parti Communiste, mais lisent et étudient régulièrement tous les articles qui y sont publiés, articles qui développent la ligne du Parti.

Par ailleurs, le précédent "Coin de l'Education" a exposé les grands tr de la démocratie soviétique.

La présente étude apporte quelques détails complémentaires sur la Const tution Soviétique.

Le Socialisme et la Propriété -

La Constitution stalinienne affirme, dans son article premier que l'URSS est un ETAT SOCIALISTE des ouvriers et des paysans. Elle précise ensuite, dans son article 4, que :

" La base économique de l'U.R.S.S. est constituée par le Système socialiste " de l'économie et par la PROPRIETE SOCIALISTE DES INSTRUMENTS ET MOYENS D " PRODUCTION, établis à la suite de la liquidation du système capitaliste " de l'économie, de l'ABOLITION DE LA PROPRIETE PRIVEE DES INSTRUMENTS ET " MOYENS DE PRODUCTION et de la suppression de l'exploitation de l'homme " par l'homme."

L'abolition de la propriété privée ne concerne donc que celle des inst ments et moyens de production permettant l'exploitation de l'homme par l' homme.

Est propriété socialiste: 1° La propriété de l'Etat, c.à.d. du peuple t entier "la terre, le sous-sol, les forêts, les usines, les fabriques, les min de charbon et de minerai, les chemins de fer, les transports par eau et par air, les P.T.T. (art.6)

2° la propriété coopérative et kolkhozienne, C;à.d. "les entreprises commun dans les kolkhozes et dans les organisations coopératives avec leur chept vif et mort, la production fournie par les kolkhozes et les organisations coopératives, ainsi que les bâtiments communs" (art.7).

Mais le même article ajoute immédiatement :

"Chaque foyer kolkhozien, outre son revenu fondamental qu'il tire de l'écono- "mie kolkhozienne commune, A LA JOUISSANCE PERSONNELLE D'UN PETIT TERRAIN ATTENANT A LA MAISON ET, SUR CE TERRAIN, IL POSSEDE EN PROPRE UNE MAISON D' "HABITATION, LE BETAIL PRODUCTIF, LA VOLAILLE ET LE MENU MATERIEL AGRICOLE.

La terre à ceux qui la cultivent -

Ajoutons immédiatement que la terre - qui, nous l'avons vue, est propriété de l'Etat - n'est nullement louée aux paysans, mais "LEUR EST DONNEE en jouis- sance GRATUITE POUR UNE DUREE ILLIMITEE, c.à.d. A PERPETUITE."

Tel est le statut qui garantit la propriété à l'immense majorité des pay- sans soviétiques groupés dans leurs exploitations coopératives (Kolkhozes). N'est-ce pas de quoi faire rêver nos cultivateurs ?

Comparons, en effet, cette situation à celle de la Belgique où 60% du do- maine agricole est constitué de terres en location (1.180.000 Ha sur 2.000.000 Ha) et où les petits et moyens exploitants, rançonnés depuis tant d'années par les trusts et les grossistes, sont à présent acculés à la ruine par suite des pillages de l'occupant et de sa corporation de voleurs.

Le paysan peut rester indépendant -

Mais, objectera-t-on, faut-il donc obligatoirement faire partie d'une coo- pérative agricole, faut-il abandonner son indépendance pour avoir droit à la propriété d'une maison, d'un bout de terre ?

Nullement, le groupement des paysans dans les coopératives agricoles (kolkhoz), le groupement des artisans dans des coopératives artisanales n'a aucunement été imposé par la force.

La Constitution soviétique admet expressément le maintien de la petite exploitation agricole ou artisanale individuelle. Elle dit dans l'article 9: " A côté du système socialiste de l'économie, qui est la forme dominante de "l'économie en URSS, la loi admet les petites économies privées des paysans et des artisans, fondées sur le travail personnel et excluant l'exploitation du travail d'autrui."

Pourquoi, dans ces conditions, l'immense majorité des paysans soviétiques et des artisans citadins se sont-ils groupés en coopératives? Parcequ'à l'époque du moteur, du tracteur, de l'électricité, il est avantageux de se grouper pour profiter des bienfaits du machinisme, car l'acquisition des outils modernes et leur utilisation n'est pas rentable dans la petite exploitation individuelle.

Les paysans et artisans soviétiques se sont donc volontairement groupés dans des coopératives de production parcequ'ils y trouvaient leur intérêt. Ils ont ainsi vu augmenter leurs revenus tout en diminuant leurs heures de travail.

Le droit d'héritage protégé par la loi -

Les paysans soviétiques ont donc la jouissance personnelle d'une maison d'habitation, d'un petit terrain, etc... s'ils font partie d'un kolkhoz; ils sont libres, s'ils le préfèrent, de poursuivre en paysans individuels leur exploitation sous la seule condition de ne pas exploiter le travail d'autrui.

Mais que devient, dans tout cela, l'épargne, la maison d'habitation des autres travailleurs, l'héritage? L'article 10 de la Constitution nous le dit : "Le droit des citoyens à la propriété personnelle des revenus et épargnes "provenant de leur travail, à la propriété de leur maison d'habitation et "de l'économie domestique auxiliaire, des objets de ménage et d'usage quotidien, des objets d'usage etde commodité personnels, de même que le droit d'héritage de la propriété personnelle des citoyens, sont protégés par la loi."

Voilà donc trois mensonges antibolcheviks dégonflés par un seul article de la Constitution Stalinienne!

L'existence du droit à l'épargne et à l'héritage est si vrai en U.R.S.S. que les agents trotskistes d'Hitler en ont souvent, dans le passé, tiré prétexte pour essayer de diminuer les sympathies des masses prolétariennes pour l'Union Soviétique en disant : "Ce n'est pas le socialisme que Lénine et Staline réalisent en U.R.S.S.! Voyez donc, ils y ont permis l'épargne et l'héritagedont sortira demain un nouveau capitalisme."

Calomnie grossière! La base du capitalisme, ce n'est pas la petite épargne issue du produit du travail, mais la propriété privée des grands moyens de production (terre, sous-sol, usines, mines, transports) devenus par une infime minorité de capitalistes. En exproprian ces capitalistes, en socialisant les instruments et moyens de production, en en faisant la propriété du peuple tout entier, les Soviets ont réalisé la condition sans laquelle il n'y a pas de socialisme.

Aucun danger, dès lors, de voir une nouvelle classe de capitalistes sortir de l'épargne. Pas plus qu'un ouvrier, un artisan ou un petit commerçant n'est jamais devenu capitaliste chez nous par les seules économies réalisées sur le produits de son travail, il ne pourrait le devenir en URSS, malgré les hauts salaires payés aux meilleurs : ingénieurs et stakhanovistes.

En effet, l'outillage d'une usine moderne représente de telles sommes que même si un ouvrier était capable de vivre de l'air du temps et de mettre intégralement de côté son salaire pendant toute sa vie, il n'aurait pas de quoi devenir propriétaire du dixième d'une usine moderne.

Et cela serait de toutes façons d'autant plus impossible en URSS que la loi y interdit l'acquisition par des individus d'usines ou de moyens de production dans le but d'exploiter le travail d'autrui. En effet, en URSS, ce sont les travailleurs qui détiennent le pouvoir politique et ils l'utilisent pour empêcher que la propriété du peuple redevienne la propriété privée d'une minorité exploiteuse.

En nous contentant de cette constatation, nous serions de loin en dessous de la vérité. En effet, la sécurité de l'épargne soviétique n'est pas simplement égale à la sécurité de l'épargne dans les pays capitalistes: elle lui est incomparablement supérieure.

Chez nous, la petite épargne est constamment détruite.

Nous ne parlerons même pas des "coups de bourse" dont les petits épargnants sont les éternelles victimes. Nous ne parlerons pas non plus des périodes de chômage ou de maladie où les sous péniblement amassés fondent en quelques mois, tandis qu'en URSS le chômage a été supprimé avec sa cause, le régime capitaliste et que, là-bas, le travailleur est garanti contre la maladie, l'accident et la vieillesse par les assurances sociales les plus avancées du monde. Nous parlerons seulement de la destruction périodique de l'épargne par la dévaluation.

Au cours des 20 dernières années, les dévaluations opérées, notamment en 1926 et en 1935, ont pris aux petits épargnants 90% de leurs économies.

L'épargnant qui possédait par exemple 10.000Fr avant ces dévaluations et qui les avaient placés en fonds d'Etat, ou dans une banque, ou à la Caisse d'Epargne, ou qui avait souscrit une assurance, possède bien encore aujourd'hui, après ces dévaluations, la même somme nominale, le même nombre de francs; il ne peut plus acheter que le dixième ou le vingtième des marchandises qu'il aurait pû se procurer avec le même argent à l'époque où il confia son épargne aux Banques ou à l'Etat.

La deuxième opération de pillage de ce genre a été opérée par les nazis eux-mêmes. Avant le déclenchement de cette guerre, il ne fallait donner que 6.-F belges pour avoir un mark. Après leur occupation du pays, les nazis décrétèrent qu'il faudrait dorénavant donner 10.-fr et quelques mois plus tard 12.50F. Ainsi, ils ont diminué de plus de la moitié la valeur de nos francs au dépens de nos petits épargnants.

En même temps, par leurs prélèvements massifs, par leurs contributions de guerre exorbitantes, les hitlériens ont mené nos finances publiques à la faillite : alors qu'il n'y avait que pour 22 milliards de francs de billets de banque en circulation avant la guerre, il y en a, à présent, pour 58 milliards alors que la garantie de ces billets n'a évidemment pas augmenté d'un centime. L'inflation augmente sans cesse et rien ne prouve qu'elle n'atteindra pas les proportions de l'inflation allemande de 1922-23 où les épargnants perdirent la totalité de leurs économies.

Alors que l'impérialisme hitlérien pille ainsi les économies que les petits épargnats ont mis de côté , en URSS, les économies des travailleurs sont protégées par la loi et garanties par un système socialiste qui augmente sans cesse la richesse sociale et élève de manière continue le niveau matériel et culturel des travailleurs.

La liberté de conscience -

Il est superflu de revenir ici sur l'important ensemble de libertés démocratiques que la Constitution stalinienne garantit aux citoyens soviétiques; nous les avons exposées dans le précédent "Coin de l'Education".

Nous n'y avons pourtant pas exposé la question si importante de la liberté de conscience.

L'attitude de l'Etat socialiste devant ce problème est définie par l'article 124 de la Constitution :

"Afin d'assurer aux citoyens la liberté de conscience, l'Eglise, en URSS, est séparée de l'Etat, et l'Ecole de l'Eglise. La liberté de pratiquer les cultes religieux et la liberté de la propagande antireligieuse sont reconnus à tous les citoyens."

Que peut-on reprocher à cette position ? Que l'Eglise n'interpénètre pas l'Etat ? Mais, ce serait une autre façon de supprimer la liberté de conscience. Aucun chrétien sincère ne peut du reste le demander : "Mon royaume n'est pas de ce monde", lui dit son seigneur.

Pourtant, des croyants influencés par la propagande antisoviétique ou connaissant mal notre doctrine pourront nous objecter : "Mais n'êtes-vous pas des matérialistes, des athées ? Vous êtes donc des adversaires de la religion et même l'article de la Constitution soviétique que vous nous citez ne nous rassure qu'à moitié."

Nous leur répondrons qu'en effet nous sommes des matérialistes, que nous ne croyons pas en Dieu, mais que le but que nous poursuivons n'est autre que de libérer l'humanité des chaines de l'esclavage pesant sur elle et de réaliser la liberté et la fraternité des peuples.

Nous sommes donc des matérialistes ayant une conception du monde différente de celle des croyants. Mais les calomniateurs qui essaient de faire croire que notre matérialisme scientifique ne serait autre chose que la soif de satisfaction des instincts les plus grossiers ne parviendront pas à faire oublier que des milliers de communistes sont morts et meurent pour leur idéal, avec un courage et un don de soi-même qui rappellent l'attitude des premiers chrétiens martyrisés par les esclavagistes de l'Antiquité.

Aucun croyant ne peut refuser aux communistes l'estime dûe aucourage et à la foi dans le destin d'une humanité meilleure.

Quand nous tendons la main à tous les travailleurs chrétiens, nous leur reconnaissons le droit de croire en Dieu, comme ils reconnaissent à l'athée le droit de n'y pas croire, mais ce sur quoi nous insistons avant tout, c'est sur la nécessité de ne pas nous disputer sur les problèmes religieux et de lutter en commun contre l'ennemi qui nous opprime les uns et les autres.

Pour lutter en commun pour libérer la patrie de l'oppression étrangère, pour lutter en commun contre l'exploitation de l'homme par l'homme et tous les maux qu'elle engendre, le chômage, la misère, nous n'avons pas besoin d'obliger les croyants à renoncer à leur croyance en l'existence de Dieu.

C'est pour cela que la Constitution Soviétique n'impose nullement à tous les citoyens soviétiques les idées philosophiques des communistes, mais seulement "l'observation de la Constitution, des lois de l'URSS, de la discipline du travail, de son devoir social et le respect des règles de la vie en société socialiste."

Aucun homme vivant de son travail et non du travail d'autrui ne peut condamner de telles recommandations.

Sachant que l'URSS ne persécute pas les croyances, que le libre droit à l'exercice du culte est garanti par la Constitution, ils ne peuvent avoir que de la sympathie pour ce que le pays du socialisme a déjà apporté aux hommes en bien-être et sécurité matériels, en dignité humaine, en progrès moral. Ils doivent avoir une sympathie d'autant plus grande pour l'U.R.S.S. lorsqu'elle se défend avec tant de succès contre le fascisme ennemi de toute morale chrétienne, persécuteur de la religion, ne le tolérant que si elle s'abaisse à servir ses instincts bestiaux.

Droits des nationalités en U.R.S.S. -

Il nous reste à examiner le thème de propagande antisoviétique relatif au soi-disant "impérialisme russe" qui opprimerait d'autres peuples.

La Constitution soviétique nous permet de constater que les différentes nationalités, en URSS, s'administrent elles-mêmes, soit sous forme de Républiques fédérées, soit sous forme de Républiques ou régions autonomes et arrondissements nationaux, qu'elles ont leurs propres Soviets, leurs propres gouvernements.

" L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques est un ETAT FEDERAL constitué sur la base de l'UNION LIBREMENT CONSENTIE DE REPUBLIQUES Socialistes Soviétiques EGALES EN DROITS". (art.13)

"CHAQUE REPUBLIQUE FEDEREE CONSERVE LE DROIT DE SORTIR LIBREMENT DE L'U.R.S.S."(art.17)

Est-ce là la Constitution d'un pays composé d'une nation impérialiste oppresseur de peuples ?

Voyez donc si l'Autriche, si la Tchécoslovaquie, si le Grand Duché de Luxembourg sont "égaux en droits", s'ils sont à même de "sortir librement du Reich", si on leur a même demandé leur opinion en les annexant ? Et soyez certains que le sort de nos provinces ne serait pas meilleur demain si Hitler devait triompher!

Quand les pays baltes ont adhéré à l'URSS, au contraire, c'est un plébiscite qui a ratifié, à une majorité écrasante, cette adhésion.

Ce qui caractérise l'oppression nationale, c'est que le peuple opprimé est exploité économiquement au profit de la ploutocratie de la nation de proie. C'est le cas pour nos provinces actuellement où Flamands et Wallons sont exploités au même titre que les pillards hitlériens.

Ce qui caractérise encore l'oppression nationale, c'est que l'oppresseur impose au peuple opprimé ses lois, ses institutions; c'est ce qui se passe chez nous aujourd'hui où l'occupant remplace nos libres institutions par des organismes fascistes dirigés par ses hommes de paille de l'Ordre Nouveau.

C'est le contraire de tout cela qui se passe en URSS. L'agriculture et l'industrie ont été développées formidablement sur tout le territoire du pays du socialisme et tous les habitants en profitent par un accroissement constant du bien-être.

La part des régions anciennement opprimées par la Russie des Tsars a même proportionnellement dépassé celle de la Russie proprement dite. Sous le régime tsariste, par exemple, le Turkestan avait un budget de 21 millions de roubles, dont la majeure partie servait à entretenir les tribunaux, la police, les prisons de l'impérialisme oppresseur. En 1941, le budget de ce pays s'élevait à plus d'un milliard de roubles, rien que pour les besoins sociaux et culturels des travailleurs. Et cela n'est pas étonnant : l'idéal que les communistes veulent réaliser est à la fois un idéal d'émancipation de la classe opprimée, le prolétariat, et des peuples opprimés par l'impérialisme.

C'est pour cela que chaque République fédérée ou autonome s'administre librement dans les domaines qui ne sont pas du ressort commun de toute l'Union, (tels que la Défense, les Affaires Etrangères, l'Industrie lourde, etc... mais qui intéressent avant tout la vie de ses propres citoyens (tels que l'industrie alimentaire, l'agriculture, les Finances, la Justice, la Santé Publique, l'Instruction Publique, la Prévoyance Sociale, etc...)

La politique soviétique des nationalités, dont notre grand camarde STALINE fut déjà l'inspirateur du vivant de Lénine, s'exprime aussi dans le fait que toutes les lois sont promulguées dans la langue de la République fédérée, que la procédure judiciaire se fait dans la même langue (toute possibilité étant assurée aux personnes ne connaissant pas cette langue, d'user du droit de s'exprimer au tribunal dans leur langue maternelle). Enfin, les enfants des minorités nationales bénéficient d'un enseignement dans leur langue maternelle.

Que pèsent, devant de tels faits, les calomnies antisoviétiques des nazis qui, eux, oppriment réellement, pratiquement, nous le vérifions tous les jours à nos dépens, l'Europe asservie. Comment voudrait-on faire croire qu'un Etat qui n'opprime pas les minorités nationales dans ses propres frontières puisse nourrir des desseins impérialistes à l'égard d'autres peuples?

En brandissant la menace d'un soi-disant "impérialisme soviétique", les fascistes ne visent qu'à diviser la lutte des peuples épris de liberté.

Sa position, l'URSS l'a encore tout récemment proclamée dans le Traité d'Alliance qu'elle a conclu avec la Grande Bretagne : "Ne pas rechercher d'agrandissements territoriaux et ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures des autres Etats".

Aidons l'Armée Rouge à vaincre -

Le régime socialiste, le pays qui a instauré ce régime, a été calomnié, vilipendé, depuis qu'il existe, par les réactionnaires, par les pires exploiteurs. Aujourd'hui, l'impérialisme hitlérien l'a lâchement attaqué.

Le soldat rouge, la marine rouge et l'aviation rouge sur les fronts; les ouvriers et les paysans soviétiques, à l'arrière, dans les usines et dans les champs; les partisans héroïques derrière les lignes allemandes, répondent par leur bravoure à 24 ans de calomnies.

Chaque victoire qu'ils remportent nous clame qu'ils aiment leur pays, qu'ils y étaient heureux, qu'ils défendent leurs libertés.

Mais n'oublions jamais qu'en défendant leur pays, ils nous défendent, nous aussi, contre l'esclavage, l'obscurantisme et la honte du fascisme nazi. Aidons-les par notre résistance, par notre lutte sur le front intérieur : aidons les en portant ici des coups toujours plus durs sur les arrières de l'ennemi commun.

La victoire de l'URSS sera notre délivrance. Travaillons de toutes nos forces à cette victoire en rendant la vie impossible à l'occupant, en l'empêchant par tous les moyens d'alimenter sa machine de guerre sur notre sol. Nous travaillerons en même temps à notre propre libération.